

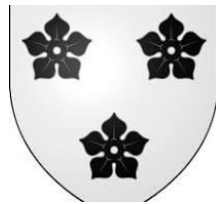
## Un blason pour Saint-Sébastien-de-Morsent :

La Commune de Saint-Sébastien-de-Morsent, émane du rapprochement des deux communes Morsent et Saint-Sébastien-du-Bois-Gencelin qui relevaient de seigneuries au Moyen Age. Ces familles de seigneurs possédaient leurs armoiries. Les blasons municipaux peuvent reprendre en partie les armes de ces familles, mais à la condition de ne les utiliser qu'en partie.

Nous avons donc recherché les grandes familles de seigneurs de Bois Gencelin et de Morsent et vérifié leur présence sur notre territoire, afin de représenter leurs armes dans le blason de la commune.

### La seigneurie de Bois-Gencelin :

Richard de Guiry, Seigneur de Bois-Gencelin emporte aux enchères le manoir de Navarre à Saint-Germain les Évreux pour 315 livres en 1462. (Il est à noter que Saint-Sébastien se trouvait sur le domaine de Navarre qui s'étendait d'ailleurs jusqu'aux Ventés.) Il est maréchal héréditaire des nobles des Deux Vexin. Simon de Guiry fils de Richard et de Robine Baignard reçoit en héritage Saint-Sébastien. Il est chevalier, Seigneur de Bois-Gencelin, né en 1465 il est inhumé à Saint-Sébastien en 1518. Jacques de Guiry fils de Simon est lui aussi Seigneur de Bois-Gencelin. Maréchal de camp, Gouverneur du Vexin français, il épouse Marguerite de Dreux. Philippe de Guiry, chevalier Seigneur de Bois-Gencelin naît à Saint-Sébastien en 1510 et meurt en 1544. Charlotte de Guiry, fille de Jacques, est dame de Bois Gencelin à Saint-Sébastien. Elle épouse Charles de Boves qui était en 1562 Seigneur de Bois Gencelin. Anne de Boves lui succède et de succession en succession on trouve en 1731 Henri Comte de Senecterre, Seigneur de Bois Gencelin qui est descendant d'Anne de Boves. Le blason des Guiry, est « d'argent à trois quinte feuilles de sable ».



### La seigneurie de Morsent :

Cette seigneurie passe à Pierre de Houetteville qui devient seigneur de Morsent en 1470 Il épouse en 1482 Jeanne de Fourneaux. Charles de Houetteville, leur fils sera seigneur de Morsent, Florence de Renty son épouse était veuve en 1533. Bonne de Houetteville, sœur de Charles est son héritière, elle a épousé Jean Nollent. Cette dame possédait encore en 1562 le fief de Morsent. Charles Nollent, fils de Jean avait en 1562 la seigneurie de Morsent. Les Nollent conservent Morsent jusque vers 1630. " Le blason de la famille Houetteville est "D'or à la fasce de sable. "



### La Seigneurie de la Musse :

L'histoire de la Musse étant étroitement liée à celle de la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent, il était évident que les armes des Seigneurs de la Musse soient représentées sur le blason communal. Avant 1590, Louis Le Mercier achète la Musse, il est nommé Sieur de la Musse les 3 et 26 septembre 1590. Il conserve cette propriété jusqu'à sa mort, sa fille Marie, la reçoit en héritage. Elle est la femme de Christophe Le Doulx, verdier héréditaire de la forêt d'Évreux (un verdier était un administrateur de la

forêt). Ce dernier meurt le 6 avril 1606 et sa femme le 23 septembre de la même une année. Guillaume Le Doulx leur fils aîné, procureur du roi au baillage d'Évreux, devint seigneur de la Musse, il meurt le 28 novembre 1656 sans laisser d'enfant et tous ses biens passent à son frère Claude Le Doulx, puis c'est au fils aîné de ce dernier Guillaume Le Doulx que la terre de la Musse revient. Cette famille Le Mercier reste seigneur de la Musse jusqu'en 1797. Le blason de la famille Le Mercier est « D'azur à chevrons d'argent accompagné de trois bourses d'or »

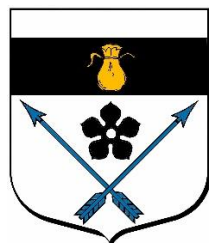


L'église est consacrée à saint Sébastien :

Enfin, plutôt qu'un clocher ou un profil d'église, il est recommandé d'évoquer le saint patron de la paroisse par des attributs traditionnels. L'église de Saint-Sébastien-de-Morsent est placée sous le vocable de saint Sébastien. Ce saint est invoqué pour lutter contre la peste et les épidémies en général. On connaît l'histoire des pèlerinages des charités sur la commune qui avaient lieu tous les ans depuis une épidémie de peste noire en 1517. Saint Sébastien est par ailleurs patron des archers. Il est tout à fait approprié de le représenter par la présence de flèches.

Le blason est constitué à partir de ces quatre symboles à savoir :

- Les seigneurs de Morsent : La fasce de sable sur champ d'argent des HOUETTEVILLE
- La bourse d'or qui rappelle le blason des sires de la Musse,
- Les seigneurs de Bois Gencelin avec la quintefeuille de sable des De GUIRY
- Les flèches du martyr de Sébastien



Ce blason de la commune doit se lire :

« D'argent à la fasce haussée de sable chargée d'une bourse d'or ; à une quintefeuille de sable accostée de deux flèches d'azur posées en chevron renversé les pennes croisées en pointe ».

Le blason a été réalisé par Denis Joulain, spécialiste de l'héraldique, concepteur de nombreux blasons communaux du département et auteur de nombreux ouvrages.

***Note explicative de la genèse de l'étude d'un blason pour la Commune de Saint-Sébastien-de-Morsent, jointe en annexe à la délibération en date du 9 décembre 2024***